

m'est donnée de rendre hommage à un fonctionnaire qui a servi son pays pendant plus de trente ans; il s'était créé dans tout le pays une réputation de fonctionnaire compétent, de médecin distingué et de citoyens toujours désireux de favoriser, par tous les moyens possibles, la santé et le bien-être du peuple canadien. C'est avec regret que nous l'avons vu prendre sa retraite et c'est avec un plus vif regret encore que nous avons appris sa mort durant l'année.

M. HAZEN: Qui est le directeur intérimaire des services d'hygiène actuellement?

L'hon. M. CLAXTON: Le Dr Cameron.

M. KNOWLES: Ce poste comprend une somme de \$1,134 qui représente la contribution du Canada à l'Office international de l'hygiène publique; est-ce la seule contribution du Canada aux initiatives internationales d'hygiène? J'espère qu'en posant la prochaine question, je n'inciterai pas le ministre à prononcer un discours de quarante minutes; quoi qu'il en soit, c'est une question importante que voici; quels sont les progrès accomplis dans le domaine de la santé internationale? Aux réunions des Nations Unies tenues à Londres, on a proposé de convoquer le plus tôt possible une conférence internationale en vue d'instituer un organisme international chargé de répondre aux besoins actuels de l'hygiène? Je crois que le ministre doit s'efforcer d'accomplir ses devoirs de ministre tout en assistant aux réunions traitant de ces questions, et je me demande s'il pourrait nous dire où en sont les choses actuellement.

L'hon. M. CLAXTON: L'invitation que me fait l'honorable député de prononcer un discours de quarante minutes à ce sujet est fort alléchante, mais je m'efforcerai d'être bref. C'est là le seul crédit du ministère qui comprend quoi que ce soit pour la santé internationale, mais j'ai l'impression qu'une partie du budget de l'ancienne Société des Nations comprenait une somme destinée au service de santé de la société, qui a accompli du bon travail à partir du moment même où cet organisme fut inauguré.

En ce qui a trait à l'organisme mondial de santé projeté, il s'agit ici de l'un des services spécialisés du Conseil économique et social des Nations Unies. Le conseil siège depuis le 24 mai à New York et au collège Hunter dans le Bronx. J'ai assisté à ses séances à titre de délégué canadien. Chaque fois que je me suis absenté de la Chambre. Je le répète, un des organismes spécialisés du Conseil économique et social devait être l'organisation internationale d'hygiène. Un comité technique préparatoire s'est réuni à Paris du 18 mars au 5 avril 1946. Il se composait de quinze spé-

[L'hon. M. Claxton.]

cialistes, dont le Dr G. B. Chisholm, sous-ministre canadien de la Santé, qui a rempli les fonctions de rapporteur du comité et qui, à ce titre, a présenté au Conseil économique à New-York le 18 mai un rapport sur le travail accompli, qui a reçu un accueil très chaleureux. La question est maintenant à l'étude devant le Conseil économique et social, qui doit faire connaître, à la conférence internationale sur l'hygiène convoquée pour le 19 juin à New-York, ses observations sur le rapport du comité préparatoire. Le Canada aura des représentants à cette conférence et l'on espère que les membres des Nations Unies qui participeront aux délibérations commenceront à préparer la constitution d'une organisation internationale d'hygiène en s'inspirant de l'avant-projet élaboré par le comité préparatoire de Paris.

L'organisme projeté doit avoir des fonctions d'une portée assez étendue. Il s'intéressera à des sujets très nombreux en faisant surtout appel, cela va de soi, à la collaboration internationale. On aimerait peut-être connaître en partie le préambule de l'avant-projet. Je cite:

Les participants à la présente conférence mondiale reconnaissent les vérités suivantes comme constituant le fondement de relations harmonieuses entre tous les peuples de l'univers. La santé est non seulement l'absence d'infirmité ou de maladie, mais aussi un état d'aptitude physique et de bien-être mental et social. Le droit à la santé est un droit fondamental dont chacun peut se réclamer sans distinction de race, de religion, de croyance politique, de condition sociale ou économique.

J'espère que l'honorable député a trouvé là certains des renseignements demandés et il les a obtenus en moins de cinq minutes.

M. KNOWLES: Puis-je savoir qui représentera le Canada à cette réunion? Le ministre lui-même?

L'hon. M. CLAXTON: Je le pense. Je serai accompagné du sous-ministre de la Santé. Je ne puis dire quels seront les autres représentants du Canada, mais nous espérons obtenir le concours de quelques médecins et de membres de groupements professionnels.

(Le crédit est adopté.)

Division de la santé nationale:

202. Aliments et drogues, \$365,032.

M. FLEMING: Je désire poser une question qui se rattache à ce crédit et aux deux postes suivants. Le ministre est-il convaincu que l'application des lois et règlements présentement en vigueur assure aux citoyens de notre pays une protection suffisante en ce qui concerne les aliments et drogues, l'opium et les autres stupefiants, ainsi que les médicaments brevetés?

L'hon. M. CLAXTON: Pour ce qui est de l'application de la loi des aliments et drogues,